

La fiscalité suisse face à des pressions internationales: Défis et réformes

Peter Baumgartner

Directeur, SwissHoldings

**Fédération des groupes industriels et de services en
Suisse, Berne**

Des avantages fiscaux suisses face à des pressions internationales

- 1. Rôle de la fiscalité pour le succès économique de la Suisse**
- 2. CDI, régimes fiscaux cantonaux et secret bancaire sous pressions internationales**
- 3. Réaction de la Suisse**
- 4. Défense des intérêts suisses et réformes afin de rester compétitif**

La fiscalité: Un élément important pour l'attractivité de la Suisse

Facteurs importants pour le succès de la place économique suisse:

- Situation géographique, stabilité politique et monétaire, sécurité de droit, infrastructure, personnel qualifié, etc. ... mais aussi
- Conditions fiscales pour les entreprises, pour les personnes physiques et pour la place financière (droit interne et droit international)

Avantages fiscaux suisses et pressions internationales

Des pays étrangers demandent de la Suisse de s'adapter à de nouvelles normes fixées à l'échelon international (OCDE, UE, G20)

- **Clauses pour limiter les avantages des conventions de double imposition (LOB, anti-abus)**
- **Exchange de renseignements bancaires, Article 26 Modèle OCDE:**
 - Pressions de l'OCDE, G20, UE, USA, France et autres
- **Pratiques dommageables («ring-fencing», régimes sélectifs):**
 - OCDE, UE (régimes fiscaux cantonaux pour sociétés holdings, administratives et mixtes)

Conventions de double imposition (CDI): Clauses «anti-abus»

- **La Suisse est confrontée avec ce problème depuis 1962**
 - **Arrêté du Conseil fédéral de 1962 contres des abus des CDI conclues par la Suisse (mesures unilatérales prises par la Suisse, contrôles si les dégrèvements des impôts à la source de l'autre État sont justifiés)**
 - **Dispositions AF 1962 reprises dans certaines CDI, p. ex. la France de 1966**
 - **Amendements des commentaires aux modèle CDI de l'OCDE**
 - **Approches: Clauses générales, clauses spécifiques, LOB, droit interne, droit conventionnel, droit européen**
- **CDI-F: plusieurs modifications des clauses (article 11 dividendes, article 14 clause générale anti-abus)**

Exchange de renseignements bancaires et pratiques «dommageables»

→ OCDE: «Concurrence fiscale dommageable»

- Rapport OCDE de 1998
- Imposition des personnes physiques: Liste «paradis fiscaux» (échange d'informations, secret bancaire, environnement légal)
- Imposition des entreprises: Liste États avec pratiques fiscales «dommageables»
- Travaux dès 1996, compromis 2004, relancé par G20 (2008/09)

→ UE: Création du marché unique

- Code de conduite pour l'imposition des entreprises (1998)
- Application stricte des règles de concurrence du traité CE pour lutter contre des aides d'Etat illicites (depuis 1998)

Exchange de renseignements bancaires: Résistance, compromis, coopération

→ **Secret bancaire: La chute d'un «mythe helvétique»**

- 2002: Rapport de l'OCDE sur le secret bancaire: Suisse offre échange de renseignements en cas de fraude fiscale
- 2008: Crise financière et cas de l'UBS aux États-unis
- 2008: Déclaration de 17 pays OCDE : Sanctions pour pays qui n'échangent pas d'informations bancaires
- 2009: Projets de loi allemand, américain et autres avec sanctions sévères
- 2009: Menace de «listes noires» par les G20

→ La Suisse accepte l'article 26 OCDE (13 mars 2009)

Différend avec la Commission Européenne sur les régimes fiscaux cantonaux

- ➔ **Régimes cantonaux et règles UE concernant l'aide d'État**
- **Octobre 2005: Commission Européenne estime que les régimes sont incompatibles avec les règles de la concurrence du traité de libre-échange Suisse-CE de 1972**
- **Février 2007: Décision formelle de la Commission**
- **Mai 2007: Mandat du Conseil UE à la Commission d'ouvrir des négociations avec la Suisse**
- **Décision Conseil fédéral: Dialogue, mais pas de négociations formelles**

Régimes fiscaux cantonaux: Résistance, compromis, modification

- **Décembre 2008: Conseil fédéral présente des solutions envisagées à Bruxelles**
 - **Février 2009: Réaction UE: Positif, mais insuffisant (soc. holdings et mixtes)**
 - **Depuis: Recherche d'un compromis durable**
- Préparations en Suisse pour une nouvelle réforme de l'imposition des entreprises**

Imposition des bénéfices: Avantages des régimes fiscaux cantonaux

Avec des taux ordinaires de plus de 20% (total des 3 niveaux) certains cantons ne sont pas attractifs

- **Les régimes fiscaux cantonaux (prévus dans la loi fédérale sur l'harmonisation fiscale cantonale) permettent à tous les cantons d'abaisser les taux à un niveau de 7,8% (pour soc. holdings) et 8-12% (pour soc. administratives et mixtes)**
- **Mécanisme: Impôt ordinaire au niveau fédéral, mais pas d'imposition ou imposition très faible au niveau cantonal pour certains revenus mobiles (intérêts, redevances de licences, bénéfices commerciales étrangers).**

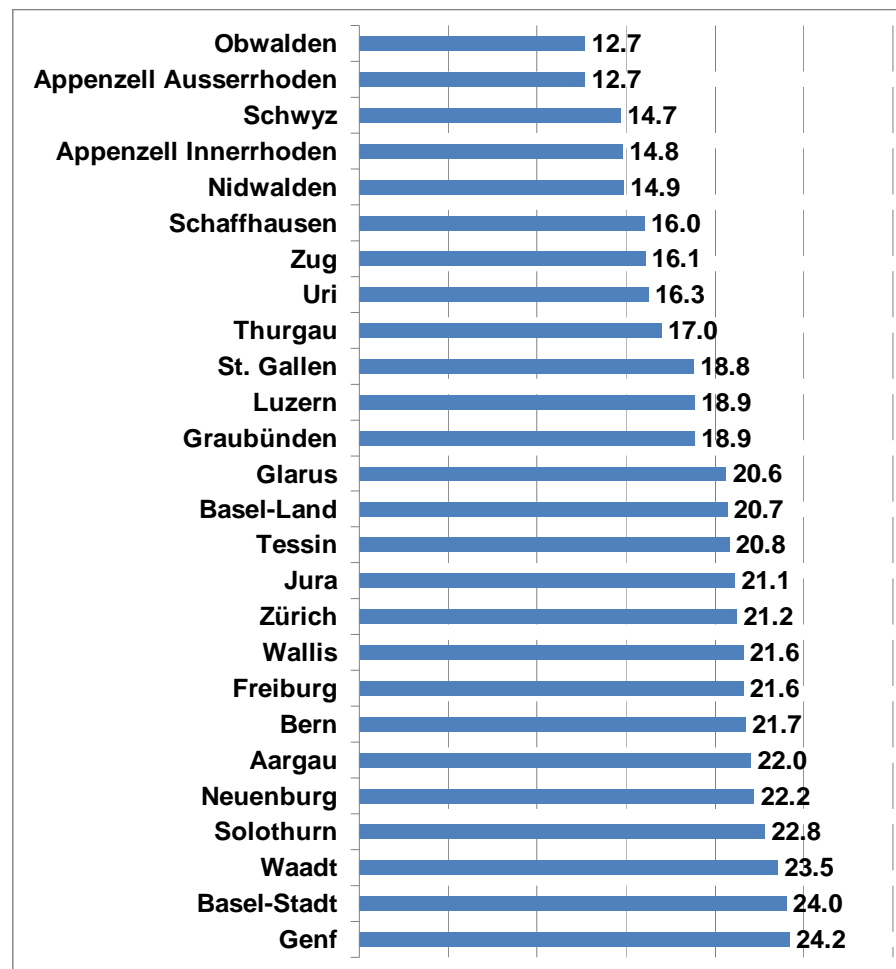
Régimes fiscaux permettent à tous les cantons d'offrir des conditions favorables

→ De grandes différences entre les cantons dans les taux ordinaires (total des 3 niveaux)

→ Régimes sont permis dans tous les cantons:

- Taux régimes: 7,8%-12%
- Taux ord.: p.ex. GE 24,2%
- Ø CH: 20%

(Taux 2008)



Mesures envisagées dans une nouvelle réforme de l'imposition des entreprises

- Modification des régimes cantonaux (selon compromis envisagé avec UE)
 - Abandon des droits de timbre (capital propre et certains obligations)
 - Exonérations de certains obligations de l'impôt anticipé de 35% sur les intérêts
 - Amélioration du système de réduction pour participations (dividendes et gains en capital)
 - Extension du délai pour le report des pertes
- ➔ **Objective: Améliorer la fiscalité suisse afin de devenir plus compétitif !**

La Suisse doit maintenir sa position dans la concurrence fiscale internationale

- Les conditions fiscales sont un facteur important
- La concurrence internationale pour attirer des sociétés ou des revenus mobiles va s'accroître
- Les entreprises multinationales ont besoin de règles qui sont acceptées par les partenaires de la Suisse
- Le système fiscal suisse est complexe (confédération, cantons, communes, référendum)
- Des réformes seront réalisées pour maintenir la compétitivité de la place économique suisse

Merci pour votre attention !

Questions ?